

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

DECISION

**Conclusion d'un avenant n°1 au Marché  
Réaménagement de salles associatives et de salles permettant d'accueillir les  
activités liées à la réforme des rythmes scolaires  
et création d'un Pôle intergénérationnel  
Lot n°5 Menuiseries extérieures - Alu**

**Le Maire de la Commune de Boujan sur Libron,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,  
**VU** la délibération du Conseil Municipal de Boujan sur Libron en date du 24 avril 2014 donnant délégation d'une partie de ses attributions pour la durée du mandat à M. Gérard ABELLA, Maire,  
**VU** le Code des Marchés Publics et notamment l'article 28,  
**VU** la décision 2015-0020 en date du 16 décembre 2015 transmise en Sous-Préfecture le 8 janvier 2016 dans laquelle le marché Lot n°5 - Menuiseries extérieures – Alu est attribué à l'entreprise PONS ABELLA ALUMINIUM, sise ZAC MERCORENT 25 RUE FELIX NADAR 34500 BEZIERS, pour un montant de travaux de 50 000,00 € HT.

**CONSIDERANT** le devis adressé à la Commune de BOUJAN SUR LIBRON par l'entreprise PONS ABELLA ALUMINIUM.

**DECIDE**

**Article 1** : L'avenant n°1 du marché pour le réaménagement de salles associatives et de salles permettant d'accueillir les activités liées à la réforme des rythmes scolaires et création d'un Pôle intergénérationnel - Lot n°5 Menuiseries extérieures – Alu a pour objet de prendre en compte la réalisation d'une grille pour le local poubelle.

**Article 2** : Le montant à engager au titre de ces travaux est arrêté à la somme de 2 150,00 € HT **soit un avenant d'un montant de 2 150,00 € HT**. Le montant du marché pour le réaménagement de salles associatives et de salles permettant d'accueillir les activités liées à la réforme des rythmes scolaires et création d'un Pôle intergénérationnel - Lot n°5 Menuiseries extérieures – Alu est porté à **52 150,00 € HT soit 62 580,00 € TTC**.

**Article 3** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Boujan sur Libron, le 3 février 2016

**Gérard ABELLA**  
Maire

